

Jeudi 03 juin : conseil municipal à Grisy-les-Plâtres

Jeudi 03 juin 2021.



Le prochain conseil municipal de Grisy-les-Plâtres aura lieu le jeudi 03 juin 2021, à partir de 20h30, en salle du conseil municipal de la mairie du village, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Point sur l'avancement de la modification du Plan Local d'Urbanisme,
- Point sur les estimations financières liées au projet du contrat rural et des travaux à décider,
- Délibérations sur :
 - la modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental, d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise,
 - ■ La limitation de l'exonération de la taxe foncière sur les nouvelles constructions, reconstructions et additions de construction, à compter de 2022 durant deux années,
 - l'adoption de la charte de gouvernance 2020-2026 de la Communauté de Communes Vexin Centre,
 - la possibilité de demander une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise portant sur les travaux de voiries à mener dans la commune,
- Questions diverses.

Compte tenu des précautions sanitaires à privilégier, le public invité à assister et à participer à la réunion sera limité à cinq personnes, inscrites impérativement auprès du secrétariat de la mairie. (Ci-contre : attestation de déplacement dérogatoire à renseigner, en cochant la raison n°4).

Documents

[Attestation de déplacement dérogatoire durant le couvre-feu de 21h00 à 06h00, à télécharger.](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69